



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Paris, le 7 juillet 2025

## **France 2030 – Attractivité de la recherche française : 15 nouveaux chercheurs et chercheuses distingués dans le cadre des « Chaires d'excellence en Biologie / Santé »**

Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Philippe Baptiste, ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'accès aux soins, Bruno Bonnell, Secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, et Charles-Edouard Escurat, directeur général de l'Agence de l'innovation en santé, annoncent le nom des 15 chercheurs et chercheuses distingués par une « Chaires d'excellence en Biologie/Santé » de France 2030. Leurs projets de recherche seront ainsi financés pour une durée de cinq ans. Ce dispositif, qui vise à renforcer l'attractivité de la recherche biomédicale française, soutient des scientifiques d'exception.

L'État a affiché dès 2023 son ambition de renforcer l'excellence française en recherche biomédicale pour positionner la France comme un acteur majeur de l'innovation en santé à l'échelle mondiale et renforcer son attractivité. Dans ce cadre, le plan Innovation Santé 2030 piloté par l'Agence de l'innovation en santé (AIS) au sein du Secrétariat général pour l'investissement comporte un volet dédié à la recherche biomédicale doté de financements conséquents. Parmi les dispositifs mis en place, les chaires d'excellence en Biologie – Santé permettent de financer, pour une durée de 5 ans, des projets de recherche ambitieux portés par des chercheurs et chercheuses de rang mondial, intégrant recherche fondamentale et recherche translationnelle.

**Après l'annonce en 2024 de 22 premiers lauréats, ce sont aujourd'hui 15 nouveaux chercheurs et chercheuses d'exception qui sont distingués.**

**15 CHERCHEURS ET CHERCHEUSES D'ENVERGURE MONDIALE SOUTENUS POUR DÉVELOPPER OU INITIER LEUR PROGRAMME DE RECHERCHE EN FRANCE**

Un des enjeux clés pour y parvenir est d'attirer ou de maintenir sur le territoire national les meilleurs chercheurs et chercheuses mondiaux dans leur domaine. Dans cette optique, les « Chaires d'excellence en Biologie/Santé » offrent à des scientifiques de premier plan et de toute origine géographique des financements compris entre 2 et 5 millions d'euros pour mener en France de nouveaux projets

d'envergure sur une durée de 5 ans.

Ce dispositif est opéré pour le compte de l'État par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et a pour ambition de financer une quarantaine de chaires pour un budget total de 80 M€ de France 2030. Ces chaires d'excellence, rattachées à un laboratoire identifié dès la phase de dépôt de projet, doivent aussi constituer un levier pour candidater aux appels d'offres européens d'envergure (par exemple, les bourses ERC – European Research Council).

**Les chaires d'excellence sont ouvertes à des chercheurs et chercheuses travaillant à l'étranger et souhaitant créer une équipe ou rejoindre une structure en France**, ainsi qu'à des **scientifiques de très haut niveau exerçant déjà au sein d'une institution française**, et dont le maintien des activités en France est essentiel.

Parmi les quinze lauréats, on dénombre sept chercheuses et huit chercheurs, dont trois ont choisi de rejoindre la France pour mener leur projet de recherche. Deux lauréats français étaient jusque-là en poste au Royaume-Uni et un lauréat américain exerçait aux États-Unis.

Les projets soutenus représentent tous des promesses d'avancées majeures potentielles dans la lutte contre certaines des maladies les plus dévastatrices, notamment les cancers (six projets pourraient permettre des avancées dans le domaine) et les maladies neurodégénératives (cinq projets y sont consacrés et pourraient permettre aussi des avancées dans le domaine) comme la maladie de Huntington et la Sclérose latérale amyotrophique (SLA). En explorant de nouvelles pistes en biologie cellulaire, génétique, immunité et microbiologie, ces recherches visent à améliorer notre compréhension de pathologies complexes, ouvrent la voie à une meilleure connaissance de notre environnement, à une meilleure prévention et à des traitements innovants.

LAURÉATS	ETABLISSEMENT COORDINATEUR	PROJET DE RECHERCHE FINANCÉ
<b>Guillaume Canaud</b> Professeur de médecine, Université Paris Cité, Institut Necker	Université Paris Cité	KRAS - Thérapies ciblées pour les patients porteurs de malformations vasculaires secondaires à une mutation somatique de KRAS
<b>Stéphanie Debette</b> Professeur PU-PH d'épidémiologie, neurologie, Institut du Cerveau	Institut du Cerveau	ND-VASC - Déterminer les mécanismes moléculaires et cellulaires de la contribution vasculaire aux maladies neurodégénératives
<b>Daniele Fachinetti</b> DR CNRS, Institut Curie	CNRS	CREATE - Révéler le rôle des altérations du centromère humain dans des contextes physio-pathologiques
<b>Sonia Garel</b> Professeur au Collège de France (CIRB), IBENS	Collège de France	MicroProtect - Décrypter les fonctions neuroprotectrices des microglies: du développement cérébral aux maladies neurodégénératives
<b>Simonetta Gribaldo</b> Professeur, Institut Pasteur	Institut Pasteur	HUMAN-ARCHAEA - Elucider les acteurs clés de la croissance cellulaire et de la division chez les archées associées à l'homme
<b>Sandrine Humbert</b> DR Inserm, Institut du Cerveau	Institut du Cerveau	DEVHD - Elucider l'évolution de la maladie de Huntington de l'embryogenèse à l'âge adulte
<b>Paschalis Kratsios</b>	CNRS	MoDiNIMaD - Dissection moléculaire du

Professeur associé, Université de Chicago (USA), mobilité vers l'UMR MeLiS Lyon		maintien et de la dégénérescence de l'identité neuronale
<b>Marc Lecuit</b> Professeur de médecine, Université Paris Cité, Hôpital Necker, Institut Pasteur	Institut Pasteur	FIDELIO - Destin des cellules infectées in vivo : mécanismes et conséquences
<b>Nicolas Manel</b> DR Inserm, Institut Curie	Institut Curie	DIVIS - Détection des virus par l'immunité innée intracellulaire
<b>Patrick Melhen</b> DR CNRS, Centre Recherche Cancer Léon Bérard	CNRS	CANCERNET - Cibler la nétrine-1 pour atténuer la résistance au cancer
<b>Hélène Morlon</b> DR CNRS, IBENS	Ecole Normale Supérieure	PlankDiv - Diversification du plancton eucaryote océanique
<b>Julien Prudent</b> Medical Research Council Investigator, Université de Cambridge (UK) mobilité vers l'Institut IMAGINE, Necker enfants malades, Paris	Institut des Maladies Génétiques Necker Enfants Malades	MitoDNA-QC - Investigation de l'interaction entre le contrôle qualité de la membrane interne mitochondriale, les niveaux d'ADNmt et l'hétéroplasmie
<b>Benjamin Prud'homme</b> DR CNRS, Institut de biologie du développement, Marseille.	CNRS	TranSpot - Révéler les mécanismes de transvection dans la régulation des gènes sexuellement dimorphiques liés au chromosome X
<b>Nathalie Rochefort</b> Professeur de Neurosciences Université d'Edinburgh (UK); mobilité vers l'Institut de la vision, Paris	Sorbonne Université	VisionInAction - Encodage des images naturelles de la rétine au cortex visuel
<b>Céline Vallot</b> DR CNRS, Institut Curie	CNRS	BreastCancerStart - Mécanismes de plasticité cellulaire dans l'initiation du cancer du sein

**Retrouvez dans le dossier de presse une présentation plus détaillée de ces lauréats et de leur projet de recherche.**

À travers cette action et celles du Plan Innovation Santé 2030, l'État souhaite ainsi poursuivre ses efforts pour renforcer la renommée internationale de la recherche française en santé, tant au niveau de son excellence que de ses conditions attractives de déploiement sur tout le territoire.

**Le volet Recherche biomédicale, financé par France 2030, s'articule autour de dispositifs structurants :**

- Les bioclusters, en renforçant les synergies entre recherche, soins et industrie, visent à accélérer le développement des innovations médicales et à devenir des pôles de référence au niveau international :
- Les Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU) et les projets de recherche hospitalo-universitaires (RHU) soutiennent des programmes intégrant soins, recherche et innovation sur 5 ans et ont

vocation à devenir des pôles d'excellence maillant l'ensemble du territoire ;

- Les Chaires d'excellence en biologie-santé financent, quant à elles, des chercheurs de rang mondial pour attirer ou conserver sur le territoire des équipes de recherche de haut niveau en France.
- Pour compléter ces initiatives, les infrastructures de recherche en biologie santé, indispensables aux équipes de recherche.

#### **Contacts Presse :**

**Cabinet de Catherine Vautrin** - sec.presse.tssf@social.gouv.fr

**Cabinet de Philippe Baptiste** - presse-mesr@recherche.gouv.fr

**Cabinet de Yannick Neuder** - Sec.presse.sp@sante.gouv.fr

**Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)** - presse.sgpi@pm.gouv.fr

**Agence de l'Innovation en santé** – Florence Gaudin : florence.gaudin@pm.gouv.fr – 06.61.99.62.63

**Agence nationale de la recherche** - contactpresse@agencerecherche.fr

#### **À propos de France 2030**

##### **Le plan d'investissement France 2030 :**

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi renforcer la souveraineté et l'indépendance française dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- Sera mis en œuvre collectivement : le plan est pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr)

#### **A propos de l'Agence nationale de la recherche**

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'ANR a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines sur le plan national, européen et international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.

L'ANR est aussi le principal opérateur du plan France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. France 2030 soutient l'excellence et les transformations de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation et de l'innovation dans des secteurs prioritaires. L'agence assure la sélection, le financement et le suivi de projets en lien avec ces objectifs.

L'ANR est certifiée ISO 9001 et a obtenu le label « égalité professionnelle ».

[anr.fr](http://anr.fr)